

Délibération N°2024.023 JEUDI 11 AVRIL 2024 A 18 H 30**DEPARTEMENT PAS DE CALAIS ARRONDISSEMENT ARRAS
CANTON ARRAS-2 Commune d'ATHIES**

L'an deux mil vingt-quatre, le 11 avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mélanie PAWLAK, en suite de convocation en date du 04 avril 2024 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

PRESENTS : Mme Mélanie PAWLAK, M. Bernard DURAND, Mme Corinne LEFRANC, M. Guillaume LEFEBVRE, M. Maxime GOUBET, Mme Dominique KOLACZYK, M. Gaétan AMEELE, M. Claude CAUET, Mme Clotilde LESAIN, Mme Pascale BINET, M. Anthony LENGLET, Mme Christine VALLEZ

REPRESENTE : Mme Katarina LESOING par Mme Pascale BINET

ABSENT EXCUSÉ : Mme Caroline LEFEBVRE

ABSENT : M. Laurent CARTIGNY

est désigné secrétaire de séance : Mme Pascale BINET

**Objet : Dépôt d'un dossier de demande de subvention au titre du Fonds de Concours –
Etude de structure**

(POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NE PREND PAS PART AU VOTE : 0)

Madame le Maire expose que le projet d'étude de structure a un coût prévisionnel, sur la base du devis, de 4 600 € HT soit 5 520,00 € TTC.

Ce projet est susceptible de bénéficier d'une subvention Fonds de concours auprès de la Communauté Urbaine d'Arras.

Le plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant :

Sources	Types d'aide	Montant prévisionnel	Taux
Financements publics			
CUA	FONDS DE CONCOURS	2 300,00 €	50,00 %
Auto-financement			
Fonds propres		2 300,00 €	50,00 %
Total HT		4 600,00 €	100,00 %

Le conseil municipal, à l'unanimité décide de

- approuver la réalisation du projet présenté estimé à 4 600,00 € HT
- approuver le plan de financement exposé
- autorise le Maire à solliciter une subvention au titre du Fonds de concours.

Le Maire

Mélanie PAWLAK




Le secrétaire de séance

Pascale BINET